

## Certificat IFORMAP de Compétence en Marchés Publics

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous les secteurs**

La Certification est **totale**ment transversale et transférable à :

tous les secteurs d'activité (de la même façon que les marchés publics concernent tous les secteurs d'activité)

toutes les régions françaises

TPE, PME, entreprises artisanales aussi bien que grands groupes

tout public

avec tout niveau de qualification

demandeurs d'emploi aussi bien que salariés

Les bénéficiaires de la Certification et des formations d'IFORMAP proviennent eux-mêmes de la quasi - totalité des secteurs d'activité, de toutes les régions françaises, et ont tous niveaux de qualification. Il s'agit de demandeurs d'emploi aussi bien que de salariés.

Ils comprennent, notamment, des créateurs d'entreprise (eux-mêmes salariés ou demandeurs d'emploi), et des personnes handicapées.

Par ailleurs, il convient que la possession de la Certification n'est pas obligatoire.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2014**

Mots clés : **commercial**, **commande**, **public**, **marché**

### Identification

Identifiant : **122**

Version du : **05/11/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Détails sur le programme de Certification IFORMAP de Compétence en Marchés Publics](#)

Non formalisé :

- -

Norme(s) associée(s) :

—

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Certifier la maîtrise des compétences liées aux marchés publics.

*Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

■ --

## *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Maîtriser la réglementation des marchés publics

Définir les enjeux d'un appel public à la concurrence

Rédiger les documents écrits - ou préparer les documents dématérialisés - de façon pertinente

Comprendre le fonctionnement et les modalités de prise de décision des collectivités et des entreprises

## Public visé par la certification

- La certification est tous publics :
- - quel que soit le niveau de qualification
- - en poste ou demandeur d'emploi
- - provenant de tous secteurs d'activité (les marchés publics concernent tous les secteurs)
- - notamment les personnes handicapées
- - notamment les créateurs ou repreneurs d'entreprise ( demandeurs d'emploi aussi bien que salariés)
- - partout en France
- IFORMAP a effectivement déployé son activité auprès de toutes les catégories ci-dessus.
- De fait, les bénéficiaires de certifications et des formations IFORMAP ont un profil extrêmement varié. Ils proviennent de tous niveaux de qualification (de niveau CAP ou BEP, à Bac + 5) , d'une grande diversité de fonctions, dans toutes les régions françaises, dans de très nombreux secteurs d'activité, dans des TPE/PME, entreprises artisanales, aussi bien que de grands groupes, et sont demandeurs d'emploi aussi bien que salariés. Ils comptent notamment des créateurs d'entreprise et des personnes handicapées, pour qui le Certificat (et les marchés publics, grâce aux clauses sociales qu'ils comportent) présentent un intérêt spécifique.

## Modalités générales

Il existe plusieurs modalités :

Formation collective en présentiel

Formation individuelle

Formation à distance

Mises en situation par écrit ou oral

La Certification n'est pas un test isolé. Ses détenteurs ont participé à un parcours de formation.

## Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

Le Certificat de Compétence en Marchés Publics présente une très forte utilité sociale et une grande valeur pour les individus, **demandeurs d'emploi aussi bien que salariés.**

Il existe d'**immenses besoins en recrutement** sur le marchés de l'emploi, dans

une grande variété de fonctions

partout en France

pour tous niveaux de qualification et de formation initiale

dans des TPE, PME, entreprises artisanales aussi bien que dans de grands groupes et au sein d'administrations publiques

dans tous les secteurs d'activité.

Les bénéficiaires de certifications et des formations IFORMAP ont un profil extrêmement varié. Ils proviennent de tous niveaux de qualification (de niveau CAP ou BEP, à Bac + 5) , d'une grande diversité de fonctions, dans toutes les régions françaises, dans de très nombreux secteurs d'activité, et dans des TPE/PME, entreprises artisanales, aussi bien que de grands groupes.

**Le Certificat est totalement transverse et transférable.**

Il contribue à la mobilité professionnelle et à la polyvalence de ses détenteurs, et favorise leur insertion professionnelle.

De façon spécifique, le Certificat répond aux besoins des :

### Pour l'entité utilisatrice

La certification IFORMAP contribue à la progression de la performance et des résultats.

Elle permet de démontrer :

des compétences avérées en matière de marchés et de commande publique.

une démarche qualité.

La notoriété et la crédibilité d'IFORMAP, qui reposent sur la qualité de son équipe, son déploiement sur tout le territoire français et ses références sont des facteurs valorisants importants dont les entités peuvent se prévaloir, notamment dans le cadre de réponses à ds appels d'offres.

Il convient toutefois de noter que la détention de la Certification n'est pas du tout obligatoire.

Par ailleurs, au sein d'une entreprise, plusieurs personnes différentes peuvent être titulaires du Certificat IFORMAP de Compétence en Marchés Publics.

Dans le cadre de processus de recrutement, la garantie apportée par le Certificat IFORMAP de Compétence en Marchés Publics est particulièrement intéressante.

Dans les secteurs en tension de compétences en marchés publics, la transversalité de la Certification facilite les recrutements dans d'autres branches.

Par ailleurs, la Certification et les formations qui y sont associées sont particulièrement adaptées aux TPE, PME et entreprises artisanales, ainsi qu'aux associations et entreprises spécialisées dans l'emploi des personnes handicapées, (outre les grands groupes).

Personnes handicapées (IFORMAP a d'ailleurs une compétence particulière en ce domaine)

Créateurs d'entreprise, notamment les demandeurs d'emploi (IFORMAP a une expérience particulière dans l'accompagnement de créateurs d'entreprise)

Personnes en recherche d'emploi ou en désir de mobilité professionnelle (IFORMAP dispose d'une expérience particulière en ce domaine)

La certification IFORMAP est associée à des formations professionnelles. Elle permet de développer des compétences liées à la commande et aux marchés publics

Elle assure une grande **employabilité** :

Elle garantit un niveau de compétence et une vraie qualification professionnelle

Cette garantie bénéficie elle-même de la crédibilité des plus grands spécialistes français, notamment de décideurs clés au sein de grands ministères et collectivités territoriales (voir paragraphe 2.1. "Composition de l'équipe d'IFORMAP" dans la section "procédure d'assurance dans la conception de la certification").

Le Certificat est très largement reconnu par la quasi - totalité des principaux employeurs français (voir liste des organismes dans lesquels il est reconnu). Il bénéficie de la notoriété et la crédibilité d'IFORMAP, qui reposent sur la qualité de son équipe, son déploiement sur tout le territoire français et ses références (voir détails dans le dossier de référence).

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Néant

La Certification est accessible à tout public.

### Compétences évaluées

Maîtriser la réglementation des marchés publics  
Définir les enjeux d'un appel public à la concurrence  
Rédiger les documents écrits ou dématérialisés  
Comprendre le fonctionnement et les modalités de prise de décision des collectivités et des entreprises

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

--

### Centre(s) de passage/certification

- Les centres de passage sont situés dans toutes les régions françaises. Voir [http://www.-iformap.net/documents\\_iformap/iformap\\_presence\\_geographique.pdf](http://www.-iformap.net/documents_iformap/iformap_presence_geographique.pdf) Le Jury est domicilié au siège de CMP - IFORMAP

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :

Réglementation de la commande publique

Procédure dématérialisée

Relations commerciales entre entreprises et administration

Mémoire technique

Dossier d'appel d'offres

Négociation

Aspects environnementaux des appels d'offres

Aspects sociaux des appels d'offres

Exécution des marchés

Gestion de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage

Durée de validité des composantes acquises :

Permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Libre

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme : Certificat IFORMAP de Compétence en Marchés Publics

## Plus d'informations

### *Statistiques*

[http://www.iformap.net/documents\\_iformap/IFORMAP\\_stats.pdf](http://www.iformap.net/documents_iformap/IFORMAP_stats.pdf)

### *Autres sources d'information*

<http://www.iformap.net>